

Approbation des conventions pour la
période du 01/09/2017 au 13/10/2017.

Conseil d'administration du 6 novembre 2017

Délibération 2017/11/CA-108

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1, L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent les conventions signées dans la période du 1^{er} septembre 2017 au 13 octobre 2017.

Toulouse, le 6 novembre 2017
Le Président,



Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 36
Nombre de membres présents ou représentés : 25

Nombre de voix favorables : 25
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0